

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 3 OCTOBRE 2023

Pour affichage public conformément à l'article L2121-25 du CGCT

Etaient présents :

Marie BERTHOUMIEU

Jérôme LANDES

Christian FABRE

Mme HARANG

Alain ROUGIE

Absent : Maurice ANDRIEU, pouvoir donné à M. Christian FABRE

Secrétaire de séance : Jérôme LANDES, en absence d'autre candidature.

Mme le Maire fait lecture du compte-rendu de la réunion du lundi 4 septembre 2023 et le met au vote.

### 6 VOIX POUR

#### 1/ VALIDATION RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DU GRAND FIGEAC

La commune a reçu du GRAND FIGEAC le rapport annuel sur le Prix et Qualité (RPQS) du SPANC exercice 2022. Mme le Maire communique aux élus les éléments clés du rapport, à savoir :

- 335 contrôles de projets
- 251 contrôles de travaux
- 552 contrôles de diagnostic

---

Les recettes 2022 de ces contrôles sont les suivantes

- Redevances : 163 905 €
- Subvention Agence de l'Eau contrôles : 0 €

Résultat de clôture 2022 : 74 471,77 €

Mme le Maire met au vote le rapport

### 6 VOIX POUR

#### 2/ DECISION MODIFICATIVE N° 1 POUR ACHAT OUTILLAGE

Mme le Maire explique aux élus que la commune a fait appel à l'association Emplois Services de Gramat pour recruter une personne afin de nettoyer les espaces verts de la commune (en plus des interventions de l'entreprise Vernet paysagiste). Depuis plusieurs mois, il était prévu d'équiper la commune, qui en est dépourvue, d'outillages car lorsque les bénévoles

interviennent dans le cadre des journées citoyennes et autres, ils utilisent leurs propres outils. La commune a donc fait l'acquisition d'une débroussailleuse et d'un taille-haie pour un montant de 1 618 €. Ces achats n'étant pas inscrits dans le budget 2023, il y a donc lieu de faire une ouverture de crédits au chapitre 21 comme suit :

Imputation	Ouvert	Réduit
D I 2135 - 75		1 618 €
D I 2158	1 618 €	

## 6 VOIX POUR

### INFORMATIONS DIVERSES

**Changement autel de l'église** : Mme le Maire rappelle que lors de la pose des échafaudages dans l'église en vue de refaire la coupole, l'entreprise MALBREL a dû enlever l'autel de la nef. Depuis plusieurs années, il est envisagé de changer l'autel car trop imposant et impossible à déplacer lorsque la commune ou les associations souhaitent organiser des concerts. Un artisan a acheté du bois d'un montant de 300 € pour la fabrication d'un nouvel autel. L'association ALBIUS VILLA qui s'est engagée à verser la somme de 500 € à la mairie pour les travaux réalisés propose de payer la facture et de verser le solde de 200 € à la commune.

**Clap de fin « famille à biodiversité positive »** : Organisé par le PNRCQ, cette manifestation aura lieu le samedi 14 octobre à Albiac. Deux autres communes y participent également Issendolus et Saint Simon.

**Projet de recrutement d'un agent communal** : Depuis plusieurs mois, les élus réfléchissent à la possibilité d'embaucher un agent communal qui interviendrait 8 h/semaine. Ce projet est susceptible de se réaliser l'année prochaine. Nous avons 2 pistes : soit recruter un candidat que la commune connaît, soit le faire avec une autre commune. La décision sera prise en début d'année pour inscription dans le budget 2024.

**Traitement des déchets** : Mme le Maire explique que des changements vont intervenir dans les prochaines années qui vont profondément modifier nos pratiques en matière de tri. Il est notamment envisagé de supprimer les aires de collectes de déchets dans les communes pour n'en conserver qu'une seule (des tests vont s'effectuer sur un périmètre du Grand Figeac). Par ailleurs, une distribution de composteurs a été organisée par le Grand Figeac pour l'ensemble des habitants de la Communauté des Communes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 h 45

**COMPTE-RENDU APPROUVE LE 26 OCTOBRE 2023 A 6 VOIX POUR**

Marie BERTHOUMIEU	
Elu secrétaire de séance	

